

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Division d'appel de Québec

Rôle des requêtes du 18 septembre 2023

SALLE 4.30 À 9 h 30

Matière criminelle

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
1.	<u>10-4073-230</u>	<u>200-01-190991-152</u> <u>200-38-018476-156</u> Sylvie Tremblay, app. c. Procureur Général du Québec, int. et Anick Tremblay & al., mec.	Requête pour permission d'appeler d'une ordonnance de confiscation de biens
2.	<u>10-4022-229</u>	<u>200-01-190991-152</u> <u>200-38-018476-156</u> Anick Tremblay & al., req. c. Procureur Général du Québec, int. et Bureau de la publicité des droits, mec.	Requête pour permission d'appeler d'une ordonnance de confiscation de biens (art. 683 (5)b) C.cr.)
2.a)	<u>10-4022-229</u>	<u>200-01-190991-152</u> <u>200-38-018476-156</u> Anick Tremblay & al., req.	Requête pour suspension d'exécution d'une ordonnance de confiscation d'un bien

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
		c. Procureur Général du Québec, int. et Bureau de la publicité des droits, mec.	

Matière civile

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
1.			